



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Montauban, le 17 décembre 2021

Communiqué de presse

Signature des Contrats de relance et de transition écologique (CRTE) de la communauté d'agglomération du Grand Montauban, du PÉTR Pays Midi Quercy et du PÉTR Garonne Quercy Gascogne le 17 décembre 2021

Vendredi 17 décembre a eu lieu en préfecture la signature des trois CRTE de la communauté d'agglomération du Grand Montauban, du Pôle d'équilibre territorial et rural (PÉTR) Pays Midi Quercy et du PÉTR Garonne Quercy Gascogne. Cette signature s'est déroulée en présence de la préfète de département, du président du conseil départemental, des présidents des deux PÉTR et de la communauté d'agglomération.

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) est également cosignataire des contrats des deux territoires couverts par un contrat d'objectifs territorial, le Pays Midi Quercy et le Grand Montauban.

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique dans les territoires, le Gouvernement a souhaité proposer aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat : **le contrat de relance et de transition écologique (CRTE)**. Après une concertation avec les élus locaux, trois territoires couvrant le territoire de Tarn-et-Garonne se sont engagés dans la démarche en signant un protocole d'intention en juillet 2021 : le PÉTR Pays Midi Quercy, le PÉTR Quercy Garonne Gascogne et Grand Montauban Communauté d'agglomération.

Les CRTE, en tant que document intégrateur, financeront des projets dans des domaines très variés : développement économique, accès aux services publics et à une offre de soins de proximité, formation et éducation des jeunes, cadre de vie, mobilités, offre d'activités socio-culturelles, agriculture et alimentation, performance énergétique des bâtiments et développement des énergies renouvelables, nature en ville...

En 2021, l'État a mobilisé plus de 5,6 M€ sur ces trois territoires au titre du plan de Relance, répartis en 45 projets représentant un coût total de 16,5 M€.

Pour en savoir plus sur les Contrats de relance et de transition énergétique (CRTE), rendez-vous sur le site internet de l'Agence nationale de cohésion des territoires : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/crte> ou contactez la Direction départementale des territoires (DDT) 82 : ddt-scr@tarn-et-garonne.gouv.fr